TERRARURA

SAS



VOTRE PARTENAIRE

POUR

CONCEVOIR, FINANCER ET RÉALISER VOS PROJETS

INGÉNIERIE

- ASSISTANCE EN MAITRISE D'OUVRAGE
- SUIVI DES SUBVENTIONS

AFFAIRES PUBLIQUES

- CRÉATEUR DE LIEUX ASSOCIATIFS
- CHANGEMENT D'INTERCOMMUNALITÉ

TERRARURA

VOTRE PARTENAIRE LOCAL DE CONFIANCE



TerraRura est un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil pour les collectivités territoriales rurales de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Le siège de l'entreprise est situé au centre de la Picardie, à Thourotte (Oise), mais nous sommes davantage sur le terrain, à vos côtés !

Créé en novembre 2020 sous le nom *PoliVert*, le cabinet a changé de raison sociale et de structure juridique en 2026 afin d'accompagner son développement.

Notre équipe réunit des spécialistes complémentaires issus des collectivités et du secteur des travaux publics : Conducteur de travaux, Directeur de l'aménagement du territoire, Directeur administratif et financier… En plus de nos compétences internes, nous avons développé un réseau de partenaires permettant de répondre parfaitement aux enjeux de développement des villages picards. Notre cabinet se veut être le "couteau suisse" d'une ruralité locale qui ne manque pas d'idées mais qui souffre d'un manque de moyens financiers et humains.

Avec TerraRura, vos idées se concrétisent grâce à un partenaire de confiance !

+33 9 77 32 21 46 WWW.TERRARURA.FR CONTACT@TERRARURA.FR

NOS ENGAGEMENTS

LE TOUT-COMPRIS AU BON FORFAIT

UNE OFFRE FORFAITAIRE, SANS SURCOÛT

Pas de mauvaise surprise !

- Un devis clair et adapté précisément à vos attentes
- Une tarification pensée pour répondre aux réalités budgétaires rurales
- Aucun prix variable, ni surcôut futur

Géomètre, laboratoire, juriste... lorsqu'ils seront nécessaires, leurs interventions ne seront pas refacturées à la collectivité. Tout est compris dans l'offre.

UN PARTENAIRE "COUTEAU-SUISSE"

Un interlocuteur unique pour concrétiser votre projet

Étude de faisabilité
Pour un projet adapté au terrain, aux besoins et à votre budget

Optimisation des coûts
Des choix techniques pour garantir le meilleur rapport qualité-prix

Subventions
Identification et montage des dossiers de subvention

Marchés publics [DCE]
Réalisation du dossier de consultation des entreprises

Analyse des offres
Analyse des propositions des entreprises et aide à la décision

Assistance chantier
Accompagnement jusqu'à la réception des travaux

NOUS CHOISIR, C'EST ÉCONOMISER

Dépensez un peu pour gagner beaucoup !

Avec le forfait "tout-compris", vous êtes maître de toutes les décisions, sans avoir les difficultés qui condamnent souvent les bons projets portés par les villages : impossibilité de réaliser en interne les documents techniques, manque de temps pour la recherche de financements, lourdeur de la réglementation...

Notre objectif fondamental : Votre confiance en TerraRura pour vos projets doit être récompensée par des économies substantielles, par du temps administratif gagné et par l'éventuelle obtention de subventions.

MIEUX CONCEVOIR | **TOUT SIMPLIFIER** | **MOINS DÉPENSER**

TERRARURA
INGÉNIERIE



L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

CONCEVOIR → CHOISIR → FINANCER → RÉALISER

+33 9 77 32 21 46 WWW.TERRARURA.FR CONTACT@TERRARURA.FR

VOTRE PROJET CLEF EN MAIN
L'ACCOMPAGNEMENT DE *A* À *Z*

TerraRura Ingénierie vous accompagnera durant toutes les phases de votre projet. Vous pouvez recourir à une, deux ou trois offres en fonction de vos besoins et de vos attentes.

OFFRE A
CONCEVOIR LE BON PROJET
ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET RECHERCHE D'ÉCONOMIES

- **Cadrage du projet : attentes, contraintes techniques et administratives**
- **Diagnostic du terrain**
  - *Facultatif : recours à une expertise extérieure (géomètre, topographe, etc.) gérée par TerraRura*
- **Conception de plusieurs scénarios d'aménagement prévoyant des pistes d'économies**
  - *Facultatif : présentation du projet en commission ou en conseil municipal*
- **Réalisation des plans obligatoires pour les travaux et les demandes de subventions**
- **Livraison d'un dossier complet comportant les conclusions de l'étude, ainsi que les comptes-rendus de réunion, les rapports de terrain et les documents techniques**

OFFRE B
CHOISIR LA BONNE OFFRE
CONCEPTION DU MARCHÉ PUBLIC ET ANALYSE DES OFFRES

- **Validation définitive du projet et des critères de sélection des candidats par les élus**
- **Création des pièces obligatoires du Dossier de consultation des entreprises (DCE)**
  Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Cahier des clauses administratives particulières (CCAP), Acte d'engagement, Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)…
  - *En cas d'absence d'étude de faisabilité : réalisation des annexes techniques nécessaires*
  - *Facultatif : présentation du DCE en commission ou en conseil municipal*
- **Assistance à la publication du marché**
- **Analyse comparative des offres et constitution d'un rapport final**
  - *Facultatif : accompagnement dans l'organisation des deux commissions d'appel d'offres*

OFFRE C
SÉCURISER LE RÉSULTAT
LANCEMENT DU CHANTIER ET SUIVI DES TRAVAUX

- **Accompagnement dans les démarches d'attribution et de lancement du chantier**
- **Participation aux réunions de chantier**
- **Assistance lors de la réception du chantier**

⊕ *OPTION FINANCEMENT - RECHERCHE ET ASSISTANCE À LA DEMANDE DE SUBVENTION*

TerraRura identifie les financements mobilisables, échange avec les financeurs, constitue les dossiers de demande et en assure le suivi jusqu'à leur aboutissement.

IDENTIFICATION DES SUBVENTIONS POSSIBLES → ÉCHANGES AVEC LES FINANCEURS → DÉPÔT DES DEMANDES → SUIVI JUSQU'À L'ATTRIBUTION

TERRARURA
INGÉNIERIE



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

DIAGNOSTIQUER → PRIORISER → ENTRETENIR → ÉCONOMISER

+33 9 77 32 21 46 WWW.TERRARURA.FR CONTACT@TERRARURA.FR

PROGRAMMEZ VOS TRAVAUX

ANTICIPEZ LES URGENCES DE DEMAIN

Entretenir les voiries impose de faire des choix. TerraRura accompagne les élus pour diagnostiquer les besoins, hiérarchiser les interventions et construire une programmation financière réaliste sur plusieurs années. Anticiper aujourd'hui, c'est éviter les urgences de demain.



1 DIAGNOSTIC COMPLET DES VOIRIES

Notre équipe inspecte les voiries afin d'identifier les secteurs dégradés et les interventions à prévoir. En parallèle, une analyse des flux est réalisée via nos matériels de captation.

- État des chaussées
- Dégradations constatées
- Analyses des flux
- Niveaux d'urgence et préconisations



2 ENTRETIENS AVEC LES ÉLUS ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le diagnostic est confronté aux réalités de la commune : usages, projets futurs, circulation, travaux de réseaux, contraintes budgétaires...

La programmation des investissements ne peut pas reposer uniquement sur l'état des voiries. Une voie moyennement dégradée, mais concernée par un futur projet communal générant de nouveaux flux, peut ainsi devenir prioritaire par rapport à une route plus abîmée.



3 RÉALISATION D'UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT POUR LA VOIRIE

Pour chaque voirie, nous définissons avec vous un niveau de priorité, proposons une intervention adaptée et établissons une estimation du calendrier et du coût des travaux.

À l'issue de l'étude, vous recevrez les livrables suivants :

- Carte du réseau
- Liste des travaux préconisés
- Estimation financière
- Calendrier prévisionnel

OPTION SUIVI - ASSISTANCE PLURIANNUELLE AU PPI (3 ans renouvelable)

Votre plan pluriannuel d'investissement (PPI) ne doit pas rester dans un tiroir. Pendant trois ans, nous vous accompagnerons dans sa mise en œuvre et son actualisation.

AIDE À LA DÉCISION → VEILLE SUR LES SUBVENTIONS → ANALYSE DES DEVIS → SUIVI DES RÉALISATIONS → ACTUALISATION DU PLAN

TERRARURA

AFFAIRES PUBLIQUES



LA CRÉATION D'UN LIEU ASSOCIATIF

DÉFINIR LA BONNE IDÉE → CONCRÉTISER LE PROJET → FAIRE VIVRE LE LIEU

+33 9 77 32 21 46 WWW.TERRARURA.FR CONTACT@TERRARURA.FR

UN ESPACE POUR TOUS

BIEN PENSER UN PROJET, C'EST LE RÉUSSIR

TerraRura vous accompagne de la définition des besoins jusqu'à l'ouverture du lieu. Selon l'avancement de votre projet, vous pouvez choisir une, deux ou trois offres complémentaires.

OFFRE A — IMAGINER LE BON PROJET

ANALYSE DES BESOINS



- **Entretiens avec les élus**
  Définition des ambitions, des besoins et des grands contours du projet
- **Visite de terrain**
  Analyse du site et de son environnement
- **Étude comparative *(benchmarking)***
  Analyse de lieux comparables et identification des bonnes pratiques
- **Ateliers de concertation avec les futurs acteurs du lieu**
  Associations, acteurs locaux et élus sont associés à la réflexion afin de construire un projet adapté
- **Remise d'un dossier complet comprenant l'analyse des besoins, les enseignements du benchmarking, les comptes rendus des échanges et les premières orientations du projet.**

OFFRE B — CONSTRUIRE UN PROJET VIABLE

ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE



- **Définition de plusieurs scénarios techniques et financiers**
  Comparaison des solutions possibles et de leurs incidences financières
- **Ateliers sur la gouvernance et le fonctionnement futur du lieu**
  Organisation, usages, partenaires, charges et perspectives de fonctionnement
- **Validation du scénario retenu avec les élus**
- **Recherche de financements pour l'investissement et le fonctionnement**
- **Remise d'un dossier de faisabilité présentant le scénario retenu, son fonctionnement prévisionnel, son équilibre financier et les financements mobilisables.**

OFFRE C — PASSER DE L'IDÉE À LA RÉALITÉ

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CRÉATION

- ***Création des pièces obligatoires du Dossier de consultation des entreprises (DCE)**
  Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Cahier des clauses administratives particulières (CCAP), Acte d'engagement, Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)...
- ***Analyse des offres**
  Comparaison des propositions et rédaction d'un rapport d'aide à la décision
- ***Accompagnement durant les travaux**
  Participation aux réunions de chantier et échanges avec les entreprises
- ***Réception des travaux et ouverture du lieu**
  Accompagnement jusqu'à la réception des travaux et à l'ouverture du lieu



***OFFRE C :** Pour les missions nécessitant une maîtrise d'œuvre, TerraRura s'appuie sur un cabinet spécialisé partenaire afin de proposer une équipe complète jusqu'à la réalisation du projet.

TERRARURA

AFFAIRES PUBLIQUES



LE RETRAIT-ADHÉSION D'INTERCOMMUNALITÉ

ÉTUDIER → SÉCURISER LE PROCESSUS → RÉUSSIR LA TRANSITION

+33 9 77 32 21 46 WWW.TERRARURA.FR CONTACT@TERRARURA.FR

ENVIE DE CHANGER D'EPCI ?

VOUS AVEZ BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT

VOTRE COMMUNE PEUT-ELLE CHANGER D'INTERCOMMUNALITÉ ?

Votre commune doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être membre d'une communauté de communes ou d'une communauté d'agglomération,
- Être située en bordure du territoire communautaire,
- Être limitrophe de l'intercommunalité d'accueil.

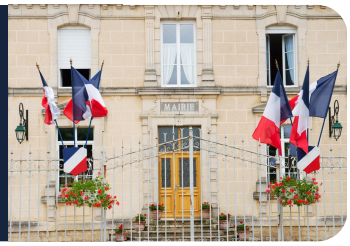

Saisine du Comité Social Territorial (CST) de votre commune ou du Centre de gestion

Adoption d'une délibération favorable de votre conseil municipal

Optionnel : consultation publique (référendum) des électeurs de votre commune au sens de l'article l'article L.1112-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Réalisation obligatoire d'une étude d'impact portant sur les "incidences de l'opération sur les ressources et les charges ainsi que sur le personnel des communes et établissements publics de coopération intercommunale concernés" (art. L.5211-39-2 du CGCT)

PROCÉDURE CLASSIQUE

L.5211-19 du CGCT

- Délibération favorable du conseil communautaire de votre EPCI actuel
- Délibérations favorables d'une majorité qualifiée des conseils municipaux membres de votre EPCI
- Délibération favorable du conseil communautaire d'accueil
- Délibérations favorables d'une majorité qualifiée des conseils municipaux de l'EPCI d'accueil

PROCÉDURE DÉROGATOIRE

L.5214-26 et L.5216-11 du CGCT

- Le conseil communautaire de votre EPCI actuel ne vote pas.
- Les conseils municipaux de votre EPCI actuel ne votent pas.
- Délibération favorable du conseil communautaire d'accueil
- Délibérations favorables d'une majorité qualifiée des conseils municipaux de l'EPCI d'accueil

L'étude d'impact devra être transmise à chaque élu municipal ou communautaire votant

Saisine pour avis de la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) en formation restreinte et/ou plénière selon les cas.
La transmission de l'étude d'impact aux membres de la CDCI est obligatoire

Arrêté du ou des préfets concernés

Fixation de la répartition des biens ou du produit de leur réalisation et du solde de l'encours de la dette entre l'intercommunalité et votre commune *(L. 5211-25-1 du CGCT)*.
À défaut d'accord, cette répartition est fixée par un arrêté du Préfet dans les six mois suivants la saisine *(L5211-19 du CGCT)*

Retrait-adhésion de votre commune

UNE PROCÉDURE COMPLEXE, RENDUE FACILE SI VOUS ÊTES BIEN ACCOMPAGNÉ !

En plus de la réalisation de l'étude d'impact, nous accompagnons nos collectivités clientes durant toute la procédure. Habitués à ces procédures, nous avons déjà répondu à des situations particulièrement délicates : intercommunalité d'accueil située dans un autre département, travail de pédagogie auprès de la population, relations difficiles avec des administrations, lobbying auprès des membres de la CDCI...



TERRARURA

INGÉNIERIE & AFFAIRES PUBLIQUES

UNE IDÉE POUR VOTRE TERRITOIRE ?

FAISONS-EN UNE RÉALISATION

PARLONS DE VOTRE PROJET

+33 9 77 32 21 46

www.terrarura.fr

contact@terrarura.fr

TerraRura – Société par actions simplifiée (SAS) au capital de 500 € – Siège social : 9 rue Arnaud de Vogue, 60150 Thourotte
109 605 261 RCS Compiègne – contact@terrarura.fr – www.terrarura.fr
Imprimé par Vistaprint B.V. – Hudsonweg 8, 5928 LW Venlo, Pays-Bas

© TerraRura